

faire adopter le programme anglais au pays, à savoir, le programme de la responsabilité ministérielle et de la suprématie du Parlement. Apparemment, j'avais trop espéré, et nous aurons un plébiscite.

Nous sommes tous au courant des motifs invoqués pour la tenue de ce plébiscite. On peut les résumer en une phrase. Le premier ministre a annoncé qu'il demandera à être relevé de la promesse qu'il a faite lors des dernières élections de ne pas établir la conscription pour service outre-mer. La seule conclusion logique, à mon sens, c'est que le premier ministre est maintenant convaincu de la nécessité de la conscription. Autrement, sa demande d'être relevé de sa promesse n'aurait plus de sens. Je crois, avec un grand nombre de Canadiens, que la manière appropriée de s'y prendre aurait dû être de régler cette question au Parlement. Le premier ministre de notre pays possède des renseignements que vous et moi ne connaissons pas et que l'homme moyen peut encore moins se procurer. C'est pour cela qu'il est en mesure de diriger les affaires du pays. S'il avait convoqué le Parlement en session secrète et s'il avait exposé aux honorables députés ou aux honorables Sénateurs les renseignements qu'il possède, ils auraient probablement eux aussi vu la nécessité de la conscription, comme apparemment il la voit lui-même. La question aurait ainsi été réglée à la manière britannique, par le gouvernement responsable et par le Parlement suprême, au lieu d'être soumise au peuple sous forme de plébiscite, comme on se propose de le faire. Et même dans les circonstances présentes, nous aurions pu, je crois, accepter les frais que cela va coûter à notre pays, si le premier ministre nous avait dit clairement ce qu'il entend faire après la tenue de ce plébiscite. Jusqu'ici, cependant, nous sommes dans les ténèbres les plus obscures.

La seule raison invoquée par les partisans de M. King, à la Chambre au ailleurs, c'est qu'il était impossible de suivre la ligne de conduite que j'ai indiquée, parce que le premier ministre ne pouvait méconnaître une promesse faite avant les élections. Mais, je ne puis m'empêcher de me demander tout de suite pourquoi un premier ministre trouve si important tout d'un coup de tenir ses engagements d'élection. Je me suis intéressée à l'histoire du Canada pendant presque toute ma vie; j'ai vu les gouvernements à l'œuvre depuis plusieurs années et, comme tous les honorables membres du Sénat, j'ai constaté que les engagements pris avant les élections sont toujours oubliés. J'ajoute qu'il ne s'agissait pas toujours de chefs conservateurs. A ce sujet le chef du présent gouvernement se trouve dans la même catégorie. Or, si on pouvait briser les promesses d'élection sans

soulever le moindre murmure désapprouvateur de la part des disciples du chef, pourquoi est-il devenu soudainement si impérieux de les tenir? Oh, je sais ce que diront mes amis les libéraux. Ils allégueront qu'il s'agit ici d'une promesse bien plus importante que les autres qui ont été méconnues dans le passé. C'est peut-être vrai, c'est peut-être faux, tout dépend du point de vue personnel. Je puis comprendre que cette promesse soit immensément importante pour un grand nombre de Canadiens; c'est leur avis; mais des milliers d'autres ont l'impression qu'il s'agit là tout simplement d'une autre de ces promesses d'élection et ils ne s'y intéressent même pas.

L'honorable sénateur de Margaree Forks (l'honorable M. MacLennan) a exposé hier l'opinion des libéraux. Il a affirmé qu'un plébiscite s'impose parce que cette promesse ne peut pas être brisée. Voulant nous donner un exemple, il a dit que lorsqu'il signe un billet à ordre, il doit respecter son engagement, peu importe les circonstances. L'honorable sénateur, j'en suis certain, serait le dernier à prétendre qu'un billet de \$500 ne devrait pas être payé, mais il admettra que s'il s'agissait d'un billet de \$50, le billet n'aurait que peu d'importance et pourrait bien alors ne pas être acquitté. Je suis d'avis qu'une promesse est une promesse et que l'engagement dont il s'agit ici n'est pas plus important que d'autres qui ont été pris au cours d'élections dans le passé et ignorés tout de suite après pour aucune raison, si ce n'est pour des fins politiques. N'allez pas, cependant, mal interpréter mes paroles. Je ne veux pas un seul instant laisser entendre que j'approuve l'infidélité aux engagements pris, tant dans le passé qu'en un temps quelconque. Tenant compte du fait que j'ai rappelé une vérité, c'est-à-dire que les promesses ont été brisées maintes et maintes fois, je ne puis comprendre pourquoi on serait outre mesure étonné à la pensée que celle-ci aurait pu subir le même sort que les autres.

Le fait est que cet engagement aurait pu, à mon avis, être oublié avec bien moins de chagrin que dans les cas ordinaires, parce que son importance est peu considérable comparée aux exigences de l'heure. D'après moi, ces exigences sont bien plus importantes que la fidélité à un engagement pris de sa propre initiative, que le Canada n'a pas demandé et auquel un grand nombre de Canadiens ne s'intéressent même pas. Pour ma part, j'aurais préféré voir le présent gouvernement prendre l'attitude prise par le gouvernement britannique, ou par le président Roosevelt. Le gouvernement britannique, de fait, la première fois, sous la direction de M. Baldwin, puis sous celle de M. Chamberlain, s'était